

Le rôle des investisseurs publics de long terme pour favoriser le financement de la transition énergétique et écologique : le cas de la Caisse des Dépôts et Consignations - Perspectives européennes

15 juin 2022 - Chaire Energie et Prospérité

Mathieu Prengel – Département Europe



**Caisse
des Dépôts**
GROUPE

Sommaire

01 Les initiatives normatives de l'UE en matière de finance durable

02 Catalyser les financements européens

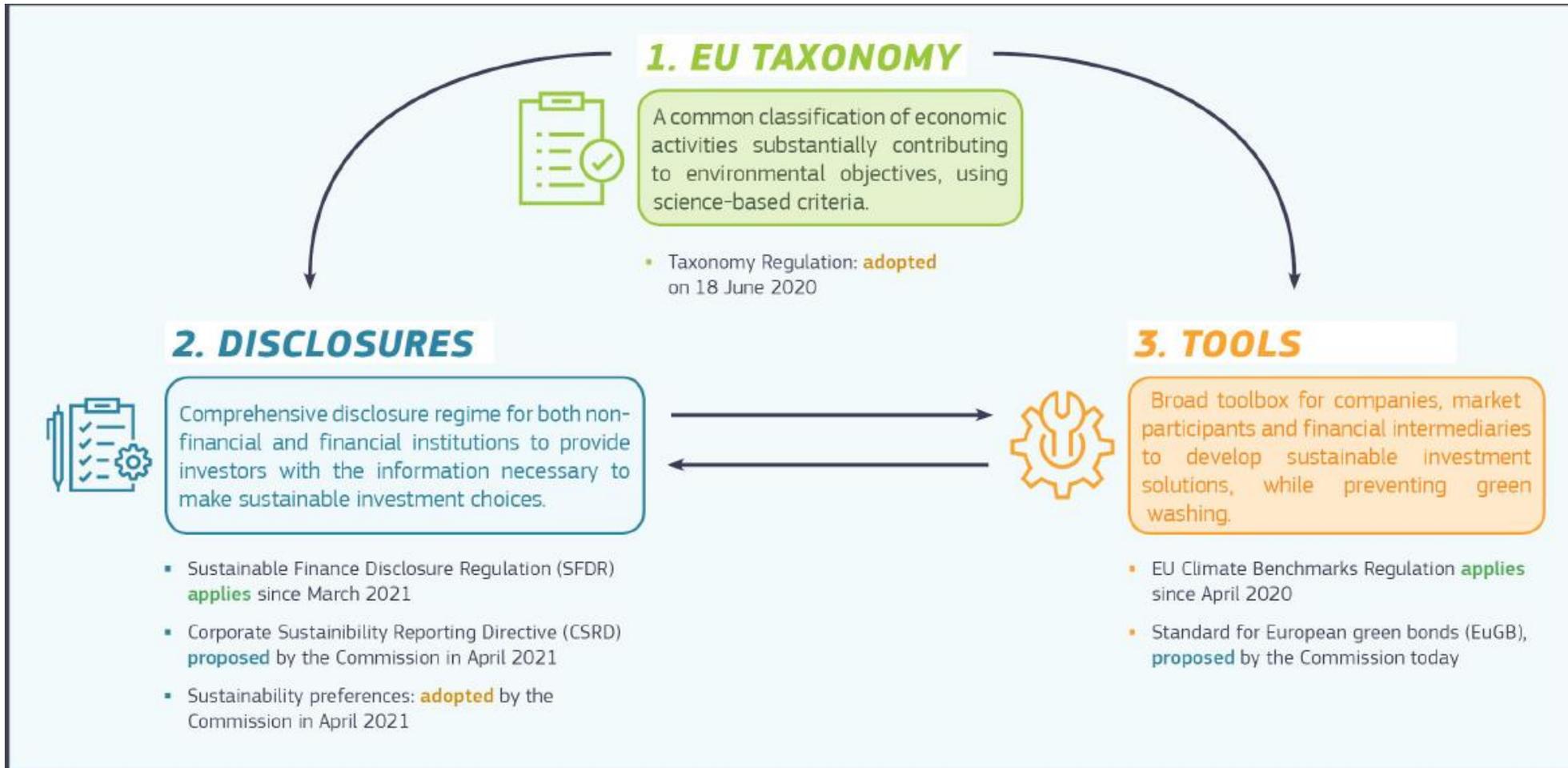
03 Annexe

01

Les initiatives normatives de l'UE en matière de finance durable

Un vaste chantier normatif depuis 2018 entre réglementation financière, sectorielle et droit des sociétés

Des textes cadre adoptés et en cours de négociation (+ Directive sur le devoir de vigilance - CSDDD)...



... et d'autres à l'étude (2023)

- Initiative UE sur le marché de la notation ESG (Commission)
- Réglementation prudentielle (EBA/EIOPA)

Focus sur la directive CSRD : un reporting E,S,G

Environnement

- atténuation au CC, adaptation au CC,
- eau et ressources marines,
- économie circulaire et utilisation des ressources,
- pollution,
- biodiversité et écosystèmes

Règlement Taxonomie

Social

- égalité des chances,
- conditions de travail,
- droits de l'Homme

Principes 1 et 2 du Socle européen des droits sociaux

Gouvernance

- rôle et composition des organes de gestion administrative et de surveillance de l'entreprise,
- l'éthique des affaires et culture d'entreprise (lutte contre la corruption),
- engagements politiques,
- relations avec les partenaires commerciaux,
- contrôle interne et gestion des risques.

Et des principes clefs :

- Un champ d'application étendu aux grandes entreprises (> 500 employés) et aux entreprises côtées sur des marchés européens (yc PME)
- Un audit des informations publiées
- L'introduction du principe de double matérialité
- La description de la stratégie et des objectifs de durabilité fixés par l'entreprise, en lien avec son modèle d'affaires
- La description du rôle de ses organes de gouvernance dans cette stratégie
- Un reporting à plusieurs horizons temporels

Focus sur la directive CSRD : l'établissement de standards de reporting par l'EFRAG (T4 2022)



- Un projet de norme exigeant mais qui permet de répondre au cadre réglementaire européen (CSRD, Taxonomie, SFDR, CSDDD)
- Un enjeu de compétition/articulation normative au niveau mondial (projet de norme IFRS *Sustainability Disclosure Standards* en réaction)
- Soutien de la CDC et participation (DFIN) aux travaux

Perspective des investisseurs publics de long terme

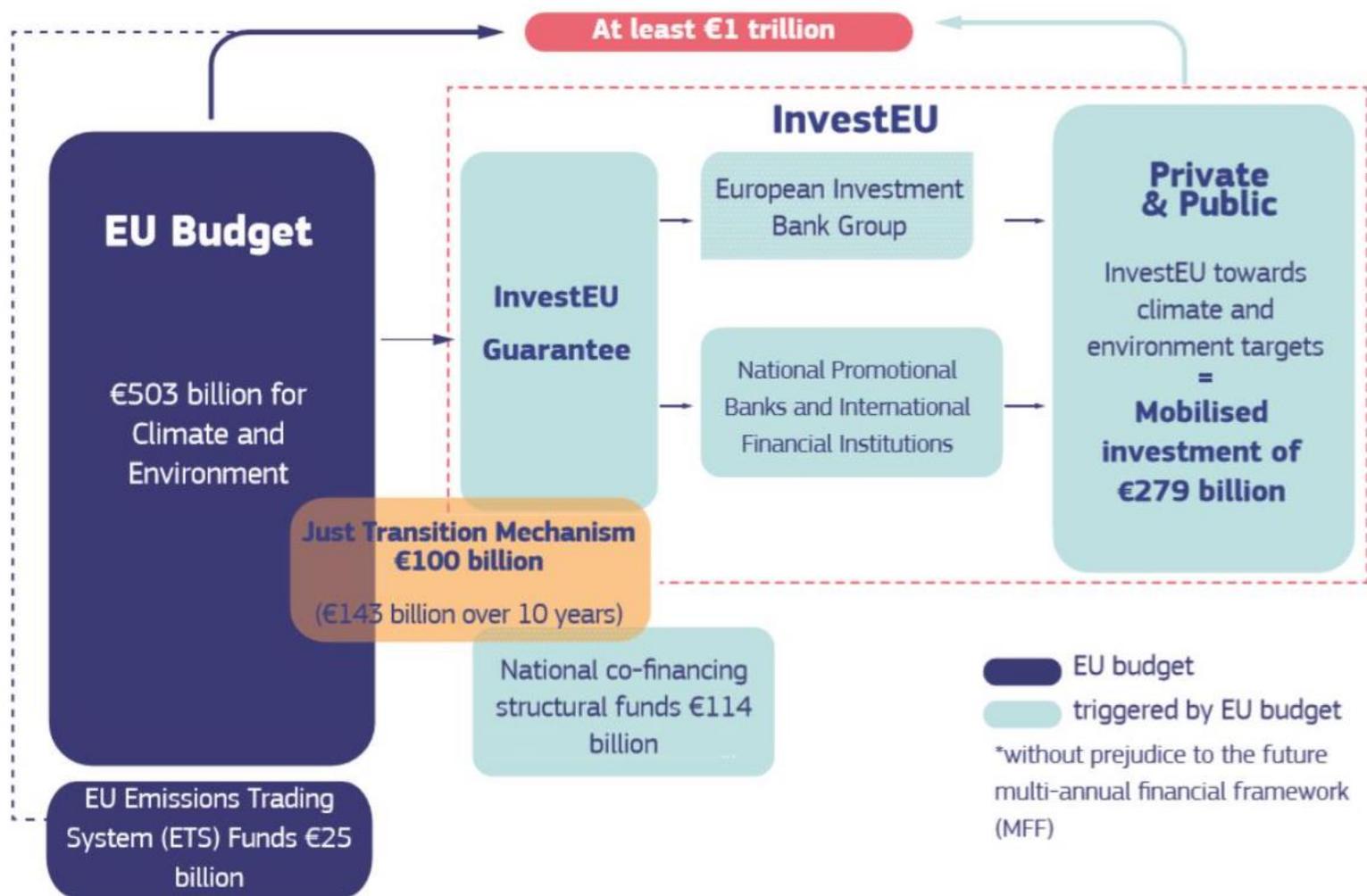
- **Un soutien politique unanime à la constitution d'un cadre de reporting ambitieux** pour améliorer la qualité et la comparabilité de l'information non financière, gage d'une orientation des financements vers une Relance durable...
- **...et un rôle actif dans les réflexions et le déploiement des normes ESG** (accompagnement, travaux de place)...
- **... d'où une attention sur l'intégration effective de ces initiatives réglementaires** (prise en compte du secteur public local et des petites entités, préservation des capacités de financement de long terme pour accompagner la transition)
 - Notre rôle d'investisseur de référence et notre responsabilité vis-à-vis de notre écosystème nous engage plus loin que notre propre « durabilité ».
- **La constitution d'une lingua franca** dans nos relations avec l'Union européenne (programmes européens tels que le Fonds de garantie InvestEU ou les Fonds de cohésion) et avec la BEI / nos homologues européens (KfW, CdP...).



02

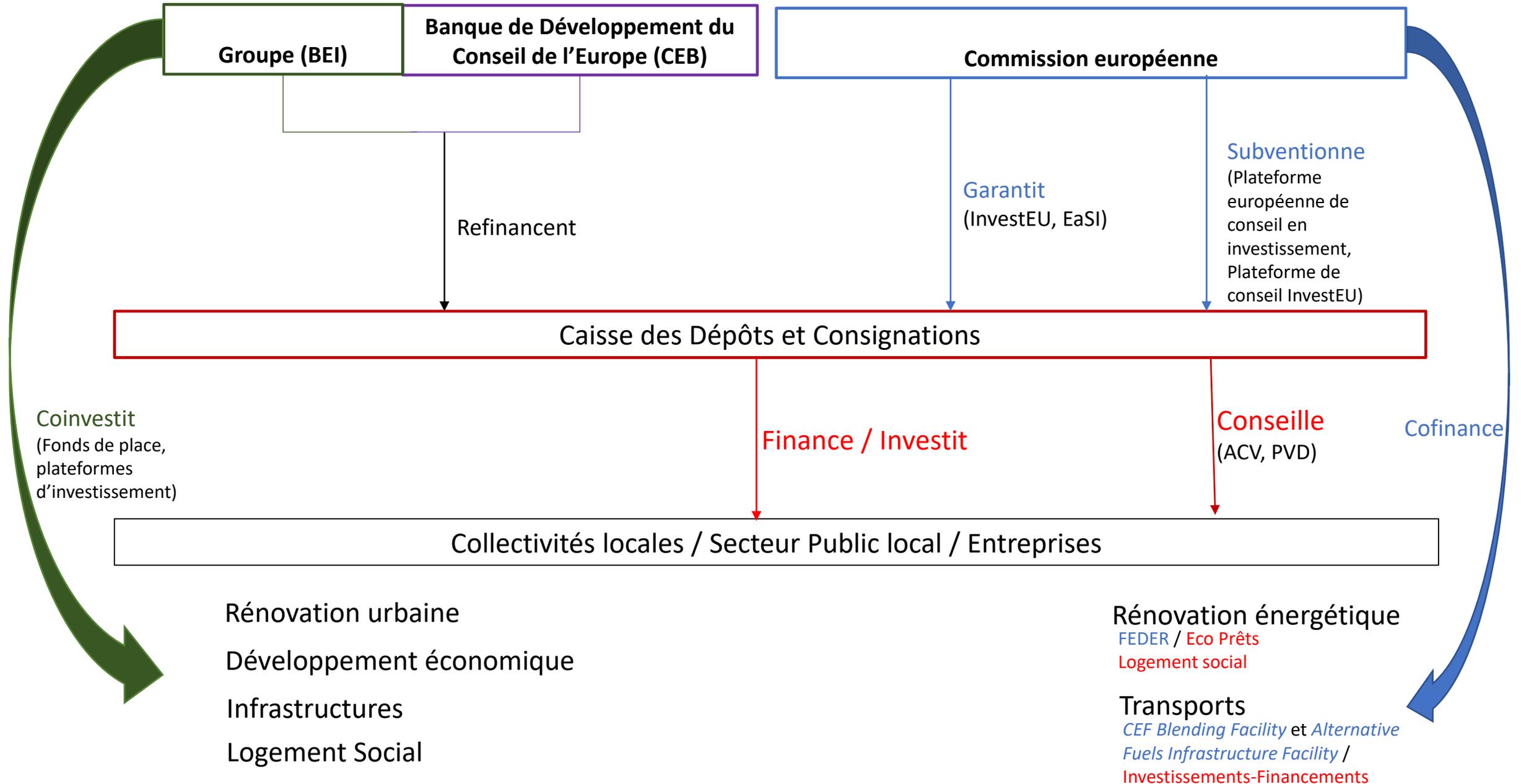
Catalyser les financements européens

La proposition de Plan d'investissement du Pacte Vert pour l'Europe (2020) : financer et ne pas nuire



*The numbers shown here are net of any overlaps between climate, environmental and Just Transition Mechanism objectives.

Catalyser les financements européens : l'exemple de la CDC



Focus sur le programme InvestEU

Le fonds InvestEU 2021-2027			
Une garantie budgétaire : 26 Md€ (provisionnée à 40% = 10,4 Md€)			
Investissement potentiel = 372 Md€ (levier = x14)			
75% = 19,5 Md€			25% = 6,5 Md€
Groupe BEI			NPBI et IFI
Volet « infrastructures durables » 9,9 Md€	Volet « PME et ETI » 6,9 Md€	Volet « Innovation et recherche » 6,6 Md€	Volet « investissements sociaux et compétences » 2,8 Md€
Transversal : investissements stratégiques			
Une plateforme de conseil : assistance technique aux porteurs de projet (0,4 Md€)			
Une portail de mise en relation entre porteurs de projet et investisseurs			

Une forte composante environnementale :

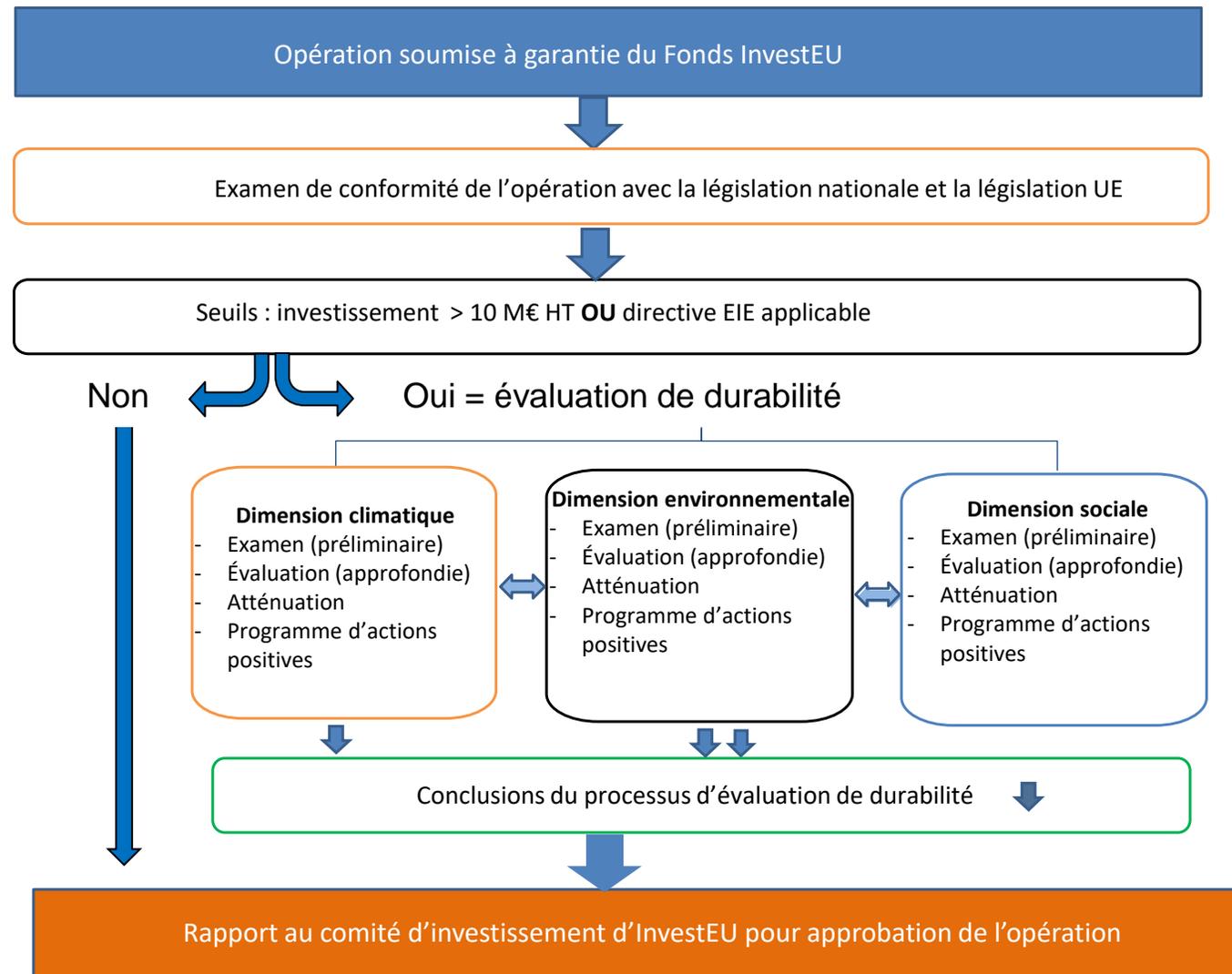
- 30% des investissements réalisés devront contribuer aux objectifs de l'Union en matière de climat dont 60% dans le volet « Infrastructures durables » (yc objectifs environnementaux pour ce volet)
- Une évaluation de durabilité de tous les investissements



03

Annexe

InvestEU - évaluation de durabilité : mesurer les impacts négatifs et positifs de l'opération



[🐦](#) | [in](#) | [📺](#) | [f](#)